

International Labour Office
Bureau international du Travail
Oficina Internacional del Trabajo

Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22



International Labour Office
Bureau international du Travail
Oficina Internacional del Trabajo

Tél. direct:
Fax direct:
E-mail:

Réf.: **ACD 6-2014**
Votre réf.:

Communauté genevoise d'action
syndicale
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
Suisse

13 JUIN 2014

Madame, Messieurs,

J'accuse réception de votre communication du 20 mai 2014 concernant la situation des travailleurs employés dans les mines de charbon en Turquie et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette question. La sécurité et la santé des travailleurs dans l'industrie minière et la prévention des accidents industriels majeurs est l'une des préoccupations principales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), et ce, depuis sa création.

Le Directeur général a affirmé que la tragédie dans la mine de Soma nous rappelle l'importance primordiale de la sécurité et la santé dans les mines et que l'OIT est prête à fournir un soutien continu afin de garantir la sécurité des travailleurs et de prévenir de futurs accidents, en conformité avec les normes internationales du travail.

L'Organisation va suivre la situation avec beaucoup de soin, aussi bien à travers ses organes de contrôle qu'au moyen de l'assistance technique. En particulier, l'examen des rapports du gouvernement sur l'application de la convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947, et de la convention (n°155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 est inscrit dans le programme de la prochaine session de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) et une mission du Bureau s'est déjà rendue dans le pays.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général:

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Cleopatra Doumbia-Henry', is placed above the printed name.

Cleopatra Doumbia-Henry
Directrice du Département des normes
internationales du travail